

Collège Etienne de
Flacourt



CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Mardi 12 juin 2012

PROCES VERBAL

La séance est ouverte par le Principal à 17h30.

Etaients présents :

Dossier suivi par

Membres à voix délibérative :

- Administration : Didier TRIBOUT, Séverine GATEAU, Sahondranirina MAMISOA, Ludith RALISON
 - Parents : Léon RAKOTONINDRINA, Philippe BERNIER
 - Personnels : HO-WEI KING Viviane, Pascal CARRIE, Verosoa RAHARINIRIANA, Fabrice ROZIER
- Absents : Johanna MAMODALY, Jean-Richard BENARD

Téléphone/Fax
+ 261 20 94 426 68
GSM
+261 32 07 601 10

Mél

cftulear@moov.mg

adresse :
Rue REFOTAKA
BP 227
TULEAR

MADAGASCAR

Membres à voix consultative : MELARD Jackie (DAF), ANVARALY Ayoub (Président de l'APE)

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) point sur les effectifs
- 2) structure pédagogique
- 3) carte des emplois
- 4) bilan du projet d'établissement
- 5) compte financier 2011
- 6) point sur les travaux
- 7) questions et informations diverses

Le Principal fait approuver l'ordre du jour.

1) point sur les effectifs



2/9

	EFFECTIFS au 1^{er} SEPTEMBRE 2011	Prévision rentrée 2012 au 12 juin 2012	VARIATION
MATERNELLE	70	62	- 11,42 %
PRIMAIRE	170	144	-15,29 %
COLLEGE	145	145	+0,00 %
TOTAL	385	351	-8, 83 %

A ce jour, on enregistre une forte baisse des effectifs prévisionnels à la rentrée prochaine en maternelle (-11,42%) et au primaire (-15,29%). Cette baisse est d'autant plus préoccupante qu'elle concerne des élèves boursiers internes (départ France ou Réunion) et qu'elle menace à moyen terme la pérennité du collège.

Les incidences financières seront lourdes sur la fin de l'exercice budgétaire 2012 (septembre à décembre) mais surtout sur le budget 2013 avec une perte de recettes estimées de 140 millions de MGA. Nous ressentons le plein effet de la crise. Une augmentation inévitable des frais d'écolage supérieure à 15% en 2013 risquant encore d'accentuer le phénomène de départs des payants cette fois.

Monsieur Rozier évoque le cas des 7 enfants ALLUSSON qui pourraient être déscolarisés à la rentrée au regard de la situation du père et demande où en est le dossier ?

Le Principal répond que Monsieur ALLUSSON est allocataire à la CAF de la Réunion et que de fait, ses enfants ne peuvent plus être bénéficiaires des bourses accordées par l'AEFE. Il a été demandé à Monsieur ALLUSSON de se faire radier par la CAF et de fournir le certificat de radiation dans les meilleurs délais. C'est à cette seule condition que les enfants pourront réintégrer le collège en septembre 2012.

Monsieur Rozier est conscient des baisses de recettes potentielles et demande quand l'emprunt contracté par l'APE pour la construction de la maternelle et des bâtiments du collège arrivera à terme ?

Le Principal informe le Conseil qu'il ne reste qu'une annualité à payer en février 2013 mais que c'est uniquement sur le budget 2014 que l'établissement en ressentira les effets positifs.

2) structure pédagogique



La baisse des effectifs au primaire cumulée avec des effets de seuil particulièrement contraignants au secondaire entraînent des tensions sur la structure pédagogique dans l'établissement.

En maternelle : pas de changement
A l'élémentaire : fermeture d'une classe
Au secondaire : ouverture d'une division de 3^o supplémentaire en dépit d'un effectif stable soit un surcoût de 1 116 heures d'enseignement.

3/9

PRIMAIRE :

1 TPS/PS (20)
1 MS (21)
1 GS (21)
1 CP (22)
1 CE1 (24)
1 CE1/2 (24)
1 CM1 (25)
1 CM1/2 (23)
1 CM2 (26)

SECONDAIRE

2 classes de 6^o
2 classes de 5^o
2 classes de 4^o
2 classes de 3^o

Au secondaire, les classes seront peu chargées du fait d'effets de seuil importants (16 à 17 élèves par division). De plus, l'établissement propose une offre éducative diversifiée qui convient aussi bien aux élèves en difficultés (dispositif DP) qu'aux bons élèves (classes bilingues anglais/espagnol, LV3 allemand, options diverses). C'est une volonté de l'APE qui donne les moyens pour y parvenir mais dans la conjoncture actuelle, c'est un effort conséquent pour les finances du collège.

3) carte des emplois

PRIMAIRE :

- Non remplacement du départ de Clémentine Ruello
- Reprise d'une classe à mi-décharge pour Séverine Gateau.
- Maintien d'un poste de remplacement dont prise en charge des élèves peu ou non francophones selon un cahier des charges à définir pendant les congés d'été et à valider à la rentrée lors du 1^{er} conseil des maîtres.



SECONDAIRE

- Gel du poste de CPE (assuré par le principal jusqu'à recrutement par ses soins d'un personnel qualifié)
- Ouverture d'un BMP lettres histoire géo en CDD assuré par Ben Arès.
- Fin de CDD en arts plastiques. Vacances.
- Poste anglais assuré par Ludith Ralison.

4/9

Le Principal rappelle qu'il avait proposé que Séverine Gateau puisse assurer sur sa demi-décharge de direction le poste de CPE laissé vacant par le glissement de Ludith Ralison sur le poste d'anglais secondaire. Cette solution présentait plusieurs avantages. Celui de permettre un tuilage avec le nouveau chef d'établissement, de disposer d'une personne ressource dans le cadre de la nécessaire formation des personnels d'encadrement et de surveillance de l'internat qui sera mise en place à la rentrée septembre, mais également, dans une logique « interdegrés », de promouvoir la culture du « socle » au secondaire.

De plus, au regard de la baisse des effectifs, uniquement focalisée sur le premier degré pour l'heure, il apparaît au Principal périlleux de « réinjecter » un demi poste résident sur le 1^{er} degré ce qui aura pour effet de faire remonter le taux d'encadrement résident d'un collège qui a déjà le plus important des établissements conventionnés du REFM. Cette mesure était de plus valable pour une année scolaire dans l'attente du recrutement d'un nouveau CPE par le Principal arrivant. Il lui semblait donc de bonne politique d'appréhender la gestion des postes dans une globalité d'établissement plutôt que de prendre le risque de partitionner les supports budgétaires entre 1^{er} et 2nd degrés avec le risque d'une fermeture d'un poste résident au primaire lors du PCH d'octobre 2012.

Le Principal informe aussi le conseil que cette approche avait été validée par le coordonnateur du REFM et par le service pédagogique de l'Agence, ce qui n'allait pas de soi a priori.

MM. Rozier et Carrié regrettent qu'il n'y ait pas eu davantage de concertation en amont afin d'explicitier davantage cette option.

Le Principal leur répond qu'en effet, il aurait probablement été possible d'en débattre davantage mais que la porte reste naturellement ouverte.

Pour l'heure, après concertation avec Jean Philippe MOUD, le nouveau Principal, il s'avère que ce dernier étant CPE à la base, il assurera la fonction transitoirement dans l'attente d'un recrutement à venir à la rentrée prochaine. Il bénéficiera si besoin de l'appui de Ludith, toujours présente au collège.

En ce qui concerne le moyen de remplacement et la prise en charge des élèves non ou peu francophones, le Principal insiste sur la nécessité d'une concertation forte entre l'équipe pédagogique et l'enseignant qui aura en charge ces groupes et sur la possibilité d'une annualisation des interventions en fonction de temps forts à déterminer en conseil des maîtres.

Le Président de l'APE, Ayoub Anvaraly, indique que le comité de gestion avait souhaité le maintien du poste de remplaçant à plein temps afin de garantir au mieux la prise en charge des élèves en difficulté.



5/9

Concernant la vie scolaire, le Principal interpelle Fabrice Rozier en sa qualité de Président du FSE pour lui demander s'il ne serait pas possible que le FSE embauche un personnel à mi-temps pour la gestion des élèves et des tâches administratives. C'est une mission chronophage qui prend beaucoup de temps à la vie scolaire et qui sera rendue ardue au vu de la configuration du service à la rentrée.

Monsieur Rozier répond que cette demande sera discutée en bureau du FSE. Le Principal rappelle que le collège verse une subvention conséquente au FSE et qu'il serait souhaitable de décharger la vie scolaire de la gestion quotidienne de ces activités.

Monsieur Carrié souhaite avoir des précisions sur le poste en arts plastiques dont le CDD n'est pas transformé en CDI. Le principal déplore que les élèves n'aient plus souhaité s'inscrire en options AP et que le volume horaire de l'intéressé tombe à 10 heures hebdomadaires. Dans ces conditions, le recours à des vacances est inévitable.

Monsieur Carrié pose la question de la qualification de Bernard Demolin, dit Ben Arès. Le principal explique qu'il sera en binôme avec Juliette Hiot, expatriée de lettres, pour le français et avec Gilbert Posé, résident, pour l'HG. Il est d'autre part diplômé de la faculté de Liège en Belgique et présente toutes les garanties requises. Le principal souligne également son investissement remarqué dans la préparation de sa future mission. Concernant l'HG, le Principal indique que Bruno Rambelason, vacataire, pris par ses occupations à la CISCO et empêché par des problèmes personnels, préfère rester sur une activité réduite, en l'occurrence le « club journal » avec Gilbert Posé.

4) bilan du projet d'établissement

Le projet d'établissement amorcera sa troisième année à la rentrée 2012. Il est normalement conçu pour 3 ans :

- Fort taux d'exécution des actions constaté ;
- Implication de l'ensemble des personnels de l'établissement ;
- Contribution au renforcement de l'image positive du collège ;
- Une réflexion devra être menée dès la rentrée septembre afin de déterminer les orientations futures du projet d'établissement 2013/16 et de le faire valider par le service pédagogique de l'AEFE.

Le bilan (joint en annexe) est présenté et commenté par le principal qui se félicite de l'adhésion des élèves, des enseignants et des parents. Il rappelle que le succès d'un projet d'établissement repose sur une démarche participative et que cela ne doit pas être un exercice factice consistant à remplir des cases mais le fruit d'une réflexion commune. C'est dans ces conditions qu'il peut être approprié par tous, comme dans notre collège.

Concernant les évaluations nationales (axe 1, point 3), elles seront exploitées au niveau de l'école. La directrice considère que c'est un outil de pilotage important en termes de dispositifs de remédiation à apporter aux élèves en difficulté.

Le « pôle langues », créé cette année, a organisé une matinée des langues et pleinement contribué à la réussite du point 1.5. Ce travail collectif et interdégré a permis la création et la



6/9

mutualisation d'intrants pédagogiques remarquables qui devront être utilisés au quotidien dans le cadre d'un enseignement des langues dynamisé.

Fabrice Rozier évoque le fonctionnement du comité de pilotage de l'internat (point 1.8) et regrette qu'il ne se réunisse pas assez. Madame Mamy explique qu'il y a eu deux réunions cette année qui s'ajoutent aux réunions mensuelles de la commission des menus mais que le principe d'une réunion trimestrielle peut-être retenu. Ce point est donc acté. La formation des personnels de surveillance et d'encadrement devra être une des priorités du Plan Local de formation (PLF) l'an prochain.

Le Principal regrette de n'avoir pas mis en œuvre un CESC dont il a parlé comme son « serpent de mer » tout en soulignant que de nombreuses actions dans ce domaine sont réalisées (mise en place du PPMS, exercice incendie à l'internat en liaison avec les sapeurs pompiers, prévention santé dans les classes, remise à niveau des extincteurs). Il souligne aussi que l'établissement bénéficie d'une infirmière à plein temps et d'un moniteur PSC1. Le Principal remercie Séverine Gateau pour avoir assuré bénévolement trois formations de 12 heures aux élèves de 3°.

Pascal Carrié souligne que des efforts peuvent être faits pour améliorer notre bilan énergétique (point 3.3) en prenant des mesures simples pour couper les effets du soleil et ainsi réduire notre consommation d'électricité. Le Principal le remercie et indique que le nécessaire sera fait. Un abri sur le stade est demandé pour les élèves ainsi que des garages à vélos. Une étude sera lancée.

Monsieur Carrié souhaiterait également qu'une réflexion soit menée sur les aliments proposés à la buvette et que soient privilégiés les produits frais. Unanimité sur ce point... sauf probablement les premiers intéressés !

5) compte financier 2011

Le Principal informe le Conseil des résultats du compte financier 2011 suite à l'audit réalisé par la société APEX de Antananarivo.

Résultat financier :

Le résultat comptable au 31 décembre 2011 se décompose comme suit, après analyse :

Ecritures de régularisation /audit 2010	33 157 371 MGA soit 11 770 €
Résultat des activités	229 302 527 MGA soit 81 402 €
Résultat comptable 2011	262 459 899 MGA soit 93 172 €

Fonds de roulement :

Capitaux propres + passifs non courants	1 651 238 372 MGA soit	586 189 €
Actifs non courants	1 006 816 533 MGA soit	357 420 €
Actifs courants	836 493 333 MGA soit	296 955 €
Passifs courants	192 071 493 MGA soit	68 185 €
Fonds de roulement	644 421 839 MGA soit	228 770 €
Fonds de roulement (en jours) :	77 jours	

L'exercice financier 2011 laisse apparaître un produit net de 93 770 euros en comptabilité.



Le Principal se félicite du résultat obtenu en 2011 mais avertit le conseil que ce produit net est exceptionnel car il résulte des mesures prises il y a un an et demi pour contracter la masse salariale dans l'établissement. Il faut s'attendre à un résultat beaucoup plus mesuré en 2012 et se préparer à un exercice 2013 difficile si les effectifs ne remontent pas d'ici à la rentrée septembre.

7/9

6) point sur les travaux

Travaux réalisés :

- Réfection des toitures du primaire, de la BCD et du gymnase
- Installation de nouveaux projecteurs sur le terrain de sport (en partage avec le FSE)
- Installation d'alarmes au collège et à l'internat
- Réfection des toitures et du câblage électrique à l'internat
- Installation d'un home cinéma à l'internat
- Aménagement de la nouvelle entrée des élèves
- Mise en place d'une station météo
- Installation du puits, du château d'eau, des panneaux solaires et de la pompe de la mini ferme
- Changement des plafonds dans les salles du primaire + peinture

D'autres travaux sont prévus pour les mois à venir :

- Changement des portes et fenêtres des salles du primaire (menuiserie alu) : juillet/août 2012
- Réhabilitation de l'ensemble des toilettes de l'établissement : juillet 2012
- Installation d'un ordinateur portable et d'un vidéo projecteur par salle (élémentaire et collège) : août 2012
- Aménagement des salles de sciences (subvention de 15 000 euros de l'AEFE. Matériel commandé. Aménagement des salles 1^{er} trimestre année scolaire 2012/13)
- Aménagement de l'espace mini-ferme (juillet 2012).
-

Le Principal souligne l'importance des travaux réalisés encore cette année et adresse ses remerciements à l'AEFE pour les subventions accordées. Il souligne que les travaux d'entretien et d'embellissement de l'établissement du collège ne laissent pas insensibles nos visiteurs extérieurs qui deviennent dès lors nos meilleurs avocats auprès de notre tutelle.

Monsieur Bernier demande si l'entrée des élèves sera à nouveau située comme antérieurement aux travaux de l'immeuble en construction ?

Le Principal trouve que la nouvelle entrée a permis une meilleure fluidité des entrées/sorties et qu'il est bien que l'entrée des élèves soient distincte de celle de l'entrée des personnels et des visiteurs. Ce schéma devrait donc être conservé à l'avenir.

7) questions et informations diverses



8/9

Emploi et recrutement

Commission des Recrutés Locaux (type Commission Consultative Paritaire Locale), chargée du suivi et de tout ce qui attrait à la carrière des personnels RL premier et second degré (embauche, licenciement, salaires, carrière...): peut-on préciser ses attributions et sa composition? Peut-elle se réunir plus régulièrement pour anticiper les mouvements et repérer le vivier de candidats ?

Le Principal rappelle qu'il existe une CCPL dans l'établissement et qu'elle est élue pour deux ans. Les prochaines élections auront lieu en octobre 2012. Elle est tripartite (3 administration, 3 personnels, 3 parents) et émet un avis consultatif sur l'embauche, les sanctions et la gestion des carrières des recruté locaux.

Le Principal souligne qu'elle a eu à se prononcer sur le plan de licenciement, l'embauche d'un informaticien, d'une infirmière, de deux surveillantes de l'internat et d'une professeur d'anglais.

Monsieur Carrié regrette qu'elle ne se soit pas réunie cette année, notamment pour évoquer la proposition concernant le poste de CPE.

Le Conseil, sur proposition des représentants des personnels, acte à l'unanimité que la CCPL se réunira au minimum deux fois par an (octobre et avril), y compris s'il n'y a pas de mesures de cartes scolaires prévues. Ces réunions permettront de faire un point sur les négociations salariales et la gestion des carrières si besoin.

Travaux et équipement

Modalités d'installation du matériel informatique dans les salles : pour septembre ?

Le matériel informatique sera installé fin août et opérationnel pour la rentrée septembre.

Emplacement du vidéoprojecteur (consultation des enseignants) ? Ecran, rideaux opaques ?

Il n'y aura pas d'écran dans un premier temps (utilisation des tableaux blancs) mais si cela était nécessaire, il pourrait y avoir une seconde tranche d'investissement sur le budget 2013.

Comment sécuriser le matériel ?

Chaque salle disposera d'une armoire qui ferme à clef.

Accès Internet : comment connecter les salles éloignées des antennes Wifi ?

Une étude technique et financière a été demandée pour que l'ensemble du collège soit couvert par le Wifi.

Peut-on terminer la salle de réunion en installant baffles et rideaux opaques ?

Oui d'ici à deux semaines.

Crédits pédagogiques

Crédits pédagogiques au primaire : quelle évolution ?

Le Principal souligne que les crédits pédagogiques n'ont pas été diminués mais ventilés différemment. Ils ont été maintenus à niveau constant tandis que les effectifs baissent depuis 4 ans.

Monsieur Rozier a une sensation que les enseignants du primaire disposent de moins de moyens.



Le principal répond qu'en effet, toutes les menues dépenses doivent désormais passer par l'ordonnateur et viennent en déduction du crédit accordé à chaque classe mais que jusqu'alors, aucune demande raisonnable n'avait jamais été refusée.

Le Principal informe qu'il quitte Tuléar pour rejoindre le lycée Charlemagne de Pointe Noire. Il remercie les membres du Conseil pour leur participation positive à la vie de l'établissement et pour leur investissement personnel au service de la réussite des élèves et du rayonnement de l'établissement.

9/9

Il souhaite une bonne arrivée à son successeur et invite tout à chacun à l'assister lors de sa prise de fonction afin que le collège Etienne de Flacourt puisse garder les acquis obtenus grâce aux efforts et aux sacrifices consentis par tous ces trois dernières années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40

Le Président du CE

La Secrétaire de Séance

Didier TRIBOUT

Séverine GATEAU